



CADRE PANCANADIEN SUR LA CROISSANCE PROPRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Rapport d'étape des ministres des Forêts



2017

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Analyse globale des progrès	4
3. Tableau récapitulatif de chacune des mesures	8
4. Annexe : Tableau détaillé de chacune des mesures	10
4.1. Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone	10
4.2. Accroître l'utilisation du bois pour la construction	15
4.3. Produire de la bioénergie et des bioproduits	21
4.4. Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des GES	28



INTRODUCTION

Le 9 décembre 2016, le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC). Le CPC est un ambitieux plan en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de créer des emplois et une croissance propre, ainsi que d'accroître la résilience du Canada aux effets des changements climatiques.

Le CPC décrit de quelle façon le Canada atteindra ou dépassera sa cible en vertu de l'Accord de Paris, soit réduire d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 30 pour cent par rapport au niveau de 2005. Le CPC a été élaboré grâce à un processus collaboratif entre des groupes de travail fédéraux, provinciaux et territoriaux en consultation avec la population et les Peuples autochtones, lesquels continueront de participer de façon significative à mesure que le plan sera mis en œuvre.

Le CPC permettra au Canada d'atteindre sa cible de réduction des émissions d'ici 2030 grâce à ces quatre piliers :

1. tarification du carbone;
2. mesures complémentaires afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
3. adaptation et résilience aux changements climatiques;
4. technologies propres et innovation.

Par l'entremise du CPC, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont pris l'engagement de rendre compte aux premiers ministres des progrès réalisés dans un délai d'un an, et chaque année par la suite. Afin d'y parvenir, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) de même que huit autres tables ministérielles ont pris l'engagement de rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures du CPC au sein de leur portefeuille. Ces rapports serviront à produire un rapport de synthèse sur l'ensemble des

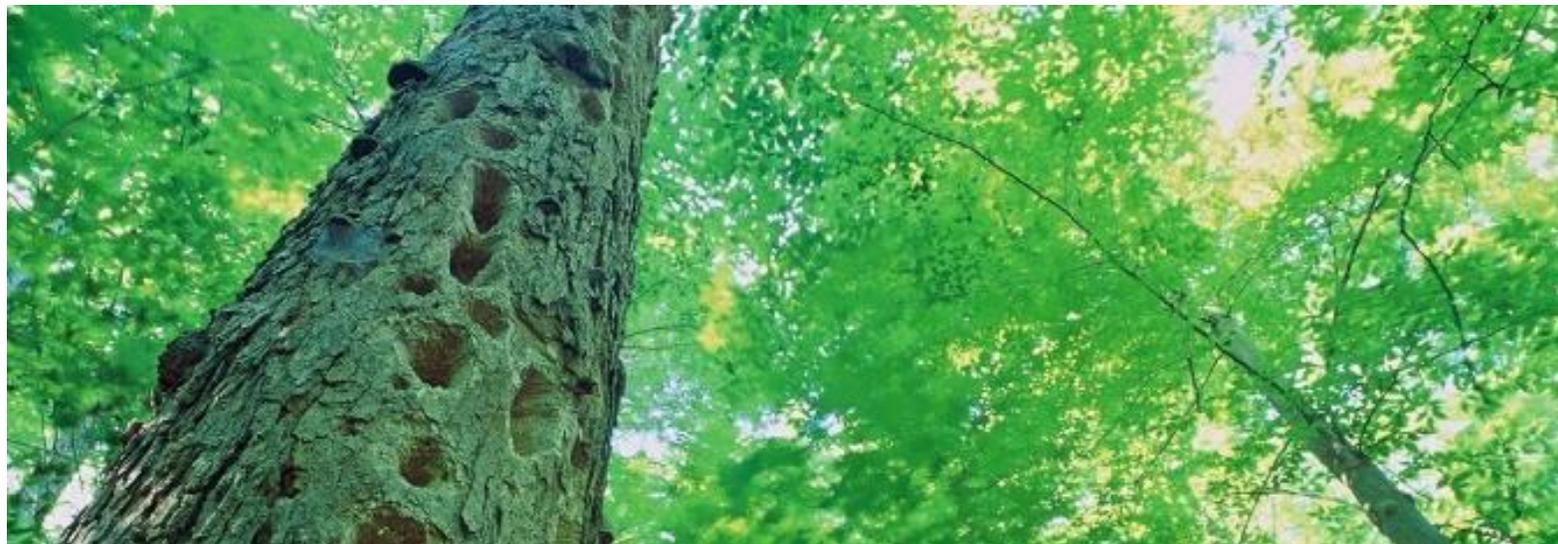
progrès pour le CPC qui sera remis aux premiers ministres à la fin de l'automne 2017.

Les mesures du CPC au sein du secteur forestier relèvent du pilier du CPC portant sur l'atténuation : mesures complémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Plus précisément, les mesures de lutte contre les changements climatiques liées aux forêts engloberont :

1. augmentation du carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone;
2. augmentation de l'utilisation du bois pour la construction;
3. production de bioénergie et de bioproduits;
4. promotion de l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des GES.

Trois des mesures du CPC liées aux forêts (1, 3 et 4) relèvent également du portefeuille de l'agriculture. Les progrès sur les mesures fédérales, provinciales et territoriales (FPT) qui concernent directement l'agriculture seront inclus dans le rapport CPC des ministres de l'Agriculture. Il n'y a pas de chevauchements importants entre les mesures dont il est question dans le présent rapport et celles qui sont présentées par les ministres de l'Agriculture.

Comme le CPC en est encore aux premières étapes de sa mise en œuvre, ce rapport porte sur les progrès réalisés en ce qui concerne le lancement de programmes, la mobilisation de capitaux et la mise en place de structures de gouvernance. Les rapports des années à venir mettront quant à eux plutôt l'accent sur les résultats concrets, utilisant des paramètres comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du carbone stocké. Ils pourraient également inclure des recommandations en vue d'adapter les politiques ou programmes existants ou en vue de mettre en œuvre de nouvelles politiques ou de nouveaux programmes.



ANALYSE GLOBALE DES PROGRÈS

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux prennent des mesures et progressent rapidement pour tous les engagements pris en matière de changements climatiques liés aux forêts. Ce rapport traite d'un vaste éventail de mesures qui contribuent dans de nombreux cas aux multiples engagements du CPC en vue d'atténuer les changements climatiques, tout en faisant progresser les objectifs économiques. Certaines mesures s'inscrivent dans des plans d'action provinciaux de lutte contre les changements climatiques, certaines consistent en des collaborations entre plusieurs paliers de gouvernement, et d'autres consistent en des projets mis en œuvre à l'échelle de la collectivité grâce à des partenariats avec l'industrie et l'aide financière du gouvernement. Un sous-ensemble de mesures est décrit ci-dessous, et davantage de mesures et de détails sont donnés à l'annexe.

Pour établir une mesure, on intègre la science sur les changements climatiques et les considérations relativement aux GES aux politiques et à la planification en matière de gestion forestière. Les gouvernements renforcent les partenariats de recherche et investissent dans de meilleurs systèmes de collecte de données et de modélisation afin de mieux quantifier le carbone forestier stocké et de mieux évaluer les effets cumulatifs des changements climatiques sur les forêts. Ainsi, une mesure sur le milieu forestier repose sur les sciences, les partenariats, la collaboration et une culture d'innovation en vue de transformer le secteur forestier afin qu'il se développe dans une économie à faibles émissions de carbone.

AUGMENTER LA QUANTITÉ DE CARBONE STOCKÉ : PROTÉGER ET AMÉLIORER LES PUIITS DE CARBONE

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront de concert afin de protéger et d'améliorer les puits de carbone, y compris dans les forêts, les milieux humides et sur les terres agricoles (p. ex., par des mesures sur l'utilisation des terres et la conservation).

- Les arbres poussent en absorbant et en stockant le CO₂ présent dans l'atmosphère et le carbone est également stocké dans la biomasse morte et dans le sol. Une gestion durable des forêts constitue un élément important en vue de la protection et de l'amélioration des puits de carbone. Au cours de la dernière année, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont de plus en plus concentrés sur la façon d'adapter la gestion afin d'augmenter les puits de carbone et de réduire les émissions de GES, par exemple en améliorant la régénération des forêts suivant des perturbations naturelles, des infestations d'insectes ou des incendies.
- Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, d'une valeur de 2 milliards de dollars, qui a été annoncé dans le budget de 2016 et le budget de 2017 soutient les mesures provinciales et territoriales nouvelles ou élargies afin de réduire les émissions, ainsi que les mesures prises par d'autres. L'un des secteurs que cible ce Fonds est l'augmentation des puits de carbone et la réduction des émissions de GES dans le secteur forestier. Les provinces et les territoires travaillent sur des propositions liées aux forêts et, lorsque le projet sera approuvé, des ententes bilatérales de financement seront mises en place entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux.

- L'initiative pour le carbone forestier de la Colombie-Britannique permettra de réhabiliter jusqu'à 300 000 hectares de forêts touchées par l'infestation du dendroctone du pin ponderosa ou les incendies de forêt. En février 2017, un investissement de 150 millions de dollars a été annoncé afin d'améliorer le potentiel de stockage de carbone des forêts publiques de la C.-B. en augmentant le taux de replantation et de récupération de la fibre, et en améliorant les pratiques de gestion forestière afin de tirer profit des avantages du reboisement en ce qui a trait au carbone, tout en évitant les émissions qui seraient produites en brûlant les débris d'abattage. La province a estimé que d'ici 2050 le programme de dix ans pourrait mener à une réduction des émissions annuelles de gaz à effet de serre pouvant atteindre 11,7 millions de tonnes.
- Le Nouveau-Brunswick et le Québec luttent contre l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'est du Canada, et la Colombie-Britannique et l'Alberta luttent contre les infestations de dendroctone du pin ponderosa dans l'ouest du Canada, et ce, par la surveillance et une intervention précoce, ainsi que par le traitement permanent des zones touchées afin de limiter les dommages nuisant à la santé et à la productivité des forêts.

ACCROÎTRE L'UTILISATION DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront ensemble afin d'encourager l'utilisation accrue des produits du bois dans la construction, y compris par la mise à jour des codes du bâtiment.

- L'utilisation de produits de bois massif renouvelable pour la construction de bâtiments permet de stocker le carbone à long terme et, lorsque ces produits remplacent des produits pour les bâtiments non renouvelables et à plus forte intensité d'émissions, ils contribuent à réduire les émissions de GES. Un paysage urbain parsemé de hauts bâtiments en bois et de ponts en bois serait non seulement avantageux pour le secteur forestier canadien, mais permettrait également d'augmenter le stockage du carbone et la résilience des communautés dépendantes de la forêt.
- Les gouvernements de l'ensemble du Canada soutiennent depuis longtemps l'utilisation accrue du bois dans la construction. Parmi les investissements faits récemment, il y a le programme fédéral de 39,8 millions de dollars en vue d'accroître

l'utilisation du bois pour la construction de bâtiments qui sera lancé à l'automne 2017, le programme de bâtiments démonstrateurs en bois du Québec doté d'un budget de 11 millions de dollars ainsi que le projet de construction en bois massif de l'Ontario qui sera également lancé à l'automne 2017, avec 4,8 millions de dollars de financement pour 2017-2018. La Charte du bois du Québec prévoit également une aide financière pour notamment l'exemplarité gouvernementale, la recherche, l'innovation et la formation sur l'utilisation du bois dans la construction. En plus des programmes gouvernementaux, plusieurs administrations investissent également dans des collaborations de recherche sur la construction de bâtiments en bois et dans l'innovation pour les produits du bois par l'entremise de FPInnovations, un institut national public-privé de recherche en foresterie.

- Les provinces, dont l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Québec et le Nouveau-Brunswick, ont démontré un leadership public en prenant à nouveau l'engagement récemment d'accroître l'utilisation de bois et d'autres matériaux renouvelables à faibles émissions de carbone pour la conception et la construction de bâtiments municipaux ou subventionnés par le gouvernement.

PRODUIRE DE LA BIOÉNERGIE ET DES BIOPRODUITS :

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront pour cerner les possibilités de production de combustibles renouvelables et de bioproduits, notamment les combustibles renouvelables à base de déchets.

- L'augmentation de la production de bioénergie et de bioproduits contribue à la réduction des émissions de GES en diminuant la dépendance aux autres solutions à plus forte intensité de combustibles fossiles. Par exemple, les résidus de récoltes et les autres déchets forestiers peuvent être utilisés comme source d'énergie plutôt que d'utiliser des combustibles fossiles comme le diesel, tandis que les bioproduits forestiers peuvent remplacer les produits à forte intensité de combustibles fossiles, comme l'acier et le plastique.
- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visent à favoriser la bioénergie plus propre pour les collectivités dépendantes des combustibles fossiles. Par exemple, le budget fédéral de 2017 prévoyait 55 millions de dollars à l'appui du biochauffage dans le cadre du programme d'énergie propre afin

de réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées, lequel sera lancé à l'automne 2017. Le gouvernement de l'Ontario lancera à l'automne 2017 un programme d'échange de poêles à bois qui offrira des incitatifs financiers aux propriétaires de maisons des communautés nordiques, rurales ou autochtones afin de remplacer leurs actuels appareils de chauffage au bois ou au combustible fossile (propane ou mazout) par de nouveaux systèmes modernes de chauffage au bois à haute efficacité.

- Les administrations investissent dans la recherche, dans le développement et dans la commercialisation des innovations qui utilisent du bois afin d'aider à positionner le Canada en tant que marché concurrentiel pour les bioproduits perfectionnés, y compris les biocarburants. Ainsi, le Yukon a lancé en 2016 une stratégie territoriale pour l'énergie de la biomasse, avec un investissement de 187 000 \$ en 2017 à l'appui du développement de la biomasse au Yukon. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a également lancé une Politique de biomasse forestière afin que les entreprises récoltent la biomasse forestière pour l'utiliser soit directement comme matière première pour la production d'énergie ou pour produire du combustible.
- Le Plan de travail Innovation Bois du Québec, dévoilé en 2016, appuie la transformation et la modernisation de l'industrie des produits forestiers avec plus de 86 millions de dollars d'investissements gouvernementaux d'ici 2022. Le Québec a également mis en place le Programme Innovation Bois en 2015 afin d'encourager la recherche appliquée, la démonstration et la mise en œuvre de produits, procédés et systèmes novateurs dans l'industrie des produits forestiers. En 2017, le Programme avait déjà financé 24 projets d'innovation forestière totalisant 11,3 millions de dollars notamment dans les secteurs de la bioénergie et des bioproduits.
- À l'échelle de la communauté, dans le cadre de l'initiative de viabilité de la collectivité de la Première Nation de Whitesand, en Ontario, on remplacera la production d'énergie au diesel en construisant une centrale de cogénération et une usine de granules de bois dont l'exploitation devrait commencer à l'hiver 2019-2020. L'initiative comporte également une meilleure gestion forestière de la forêt Armstrong afin de préserver la santé des forêts servant de puits de carbone; ainsi, l'initiative de viabilité de la collectivité de la Première Nation de Whitesand contribuera aux cibles de réduction des GES de

l'Ontario. Depuis 2009, la Première Nation de Whitesand, l'Ontario et le Canada ont investi 5 millions de dollars dans l'initiative de viabilité de la collectivité pour les coûts d'élaboration du projet, démontrant la collaboration et les partenariats entre les nombreux paliers de gouvernement et les communautés autochtones.

PROMOUVOIR L'INNOVATION EN VUE DE PRATIQUES DE GESTION FORESTIÈRE EFFICACES POUR LA RÉDUCTION DES GES

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront à renforcer l'innovation en vue de faire progresser les pratiques de gestion efficace pour la réduction des GES dans les secteurs des forêts et de l'agriculture.

- En vue d'aider à atténuer les changements climatiques et de transformer l'industrie forestière canadienne en une économie à faibles émissions de carbone, il est devenu crucial de trouver de nouvelles façons de récolter et d'utiliser la fibre ligneuse afin de réduire les émissions des forêts et des activités forestières, ainsi que pour maximiser la valeur découlant de l'utilisation du bois. En complémentarité, les investissements dans des solutions novatrices afin de déterminer les pratiques de gestion forestière les plus efficaces en matière de réduction des GES amélioreront le rôle des forêts en tant que puits de carbone, tout en favorisant la transformation économique et la compétitivité de l'industrie forestière.
- Le CCMF publiera en septembre 2017 un Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada, ayant comme vision de positionner le Canada afin qu'il devienne un chef de file mondial de l'utilisation de biomasse forestière pour des solutions novatrices et la production de bioproduits perfectionnés. Le Cadre présente une approche intégrée en vue de respecter les engagements pris relativement à l'atténuation des changements climatiques et de stimuler l'innovation dans le secteur forestier à long terme, ce qui confirme l'engagement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de travailler en partenariat avec les communautés forestières et les intervenants de l'industrie, y compris la participation permanente des peuples autochtones, et ce, en vue de créer ensemble des solutions durables.
- Dans l'ensemble, les mesures fédérales, provinciales et territoriales à l'appui des pratiques de gestion

forestière durables, de l'innovation et de la transformation ont des avantages combinés en ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques, améliorant la façon dont le Canada relève les défis et tire profit des occasions que présentent les changements climatiques pour le secteur forestier.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE CHACUNE DES MESURES

ADMINISTRATION	ACTIVITÉ
MESURE DU CPC : AUGMENTER LA QUANTITÉ DE CARBONE STOCKÉ : PROTÉGER ET AMÉLIORER LES PUIXS DE CARBONE	
Multiple	Boisement, foresterie intensive et meilleures pratiques de gestion forestière sur les terres publiques et privées
Multiple	Reboisement et traitement des terres publiques et privées qui ont été perturbées ou détériorées par des perturbations naturelles comme des feux de forêt ou des infestations d'insectes
Fédérale	Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone
Colombie-Britannique	Initiative pour le carbone forestier
Colombie-Britannique	Stratégie d'innovation en matière de technologies propres pour le secteur forestier de la C.-B.
Nouveau-Brunswick	Stratégie d'intervention précoce de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette
Ontario	Programme 50 millions d'arbres
Territoires du Nord-Ouest	Stratégie de développement de l'industrie forestière
Québec	Aire d'intensification de la production ligneuse (AIPL)
Québec	Traitements contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur les terres privées et publiques
MESURE DU CPC : ACCROÎTRE L'UTILISATION DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION	
Multiple	Investissements dans les programmes de recherche collaborative de FPInnovations sur les bâtiments et les ponts en bois et dans l'élaboration de technologies et de produits novateurs pour le secteur forestier
Fédérale	Programme en vue d'accroître l'utilisation du bois pour la construction de bâtiments
Alberta	Charte du bois de l'Alberta
Colombie-Britannique	Accroître l'utilisation de matériaux renouvelables et à faibles émissions de carbone pour tous les projets d'infrastructures publiques
Colombie-Britannique	Investissement dans l'innovation forestière, programme Le bois d'abord
Nouveau-Brunswick	Politique sur le Bois d'abord
Ontario	Projet de construction en bois massif
Québec	Charte du bois du Québec
Québec	Programme de bâtiments démonstrateurs en bois
MESURE DU CPC : PRODUIRE DE LA BIOÉNERGIE ET DES BIOPRODUITS	
Fédérale	Programme d'énergie propre afin de réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées
Alberta	Projets de bioénergie et de bioproduits de l'industrie
Nouveau-Brunswick	Politique de la biomasse forestière
Ontario	Initiative de viabilité de la collectivité de la Première Nation de Whitesand
Ontario	Développement par la Première Nation Wikwemikong de l'usine de granules de bois de 150 000 tonnes métriques utilisant la biomasse forestière
Ontario	Développement par le Wawasum Group Ltd. de l'usine de granules de bois de 60 000 tonnes métriques utilisant la biomasse forestière

Ontario	Programme d'échange de poêles à bois
Québec	Forum Innovation Bois
Québec	Plan de travail Innovation Bois
Québec	Plate-forme d'innovation afin d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux et de produits de bois d'ingénierie
Québec	Programme Innovation Bois
Québec	Soutien des initiatives novatrices dans les usines de pâtes et papiers
Yukon	Stratégie pour l'énergie de la biomasse du Yukon

MESURE DU CPC : *PROMOUVOIR L'INNOVATION EN VUE DE PRATIQUES DE GESTION FORESTIÈRE EFFICACES POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES*

CCMF	Un Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada
------	--

ANNEXE : TABLEAU DÉTAILLÉ DE CHACUNE DES MESURES

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<p>Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des émissions de GES et Produire de la bioénergie et des bioproduits</i></p>	Fédérale	<p>Fonds de 2 milliards \$ pour une économie à faibles émissions de carbone</p> <p>Anoncé dans le budget fédéral de 2016 et le budget de 2017 pour le soutien des nouvelles mesures provinciales et territoriales en vue de réduire les émissions; se concentre sur les nouvelles mesures visant des réductions additionnelles tout en tenant compte du rapport coût-efficacité.</p> <p>L'un des éléments ciblés est l'augmentation des puits de carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur forestier.</p>	<p>Lancement du Fonds le 15 juin par Environnement et Changement climatique Canada, avec un appel de présentations initiales par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour le Fonds du leadership (1,4 G\$).</p> <p>Propositions finales dues en septembre pour le Fonds du leadership et, après l'approbation des projets, mise en place des ententes bilatérales de financement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/ territoriaux.</p> <p>Lancement du Défi pour une économie à faibles émissions de carbone à l'automne 2017.</p>	<p>Toutes les ententes bilatérales de financement entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux pour le Fonds du leadership sont mises en place et les activités liées aux projets sont en cours.</p> <p>Évaluation des propositions et décisions pour le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone, avec mise en place des ententes de financement et activités liées aux projets en cours.</p>	<p>Dans le budget de 2017, on a précisé que le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone serait en place pendant 5 ans, soit jusqu'en 2021-2022.</p>
<p>Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des émissions de GES</i></p>	Colombie-Britannique	<p>Initiative pour le carbone forestier (Forest Carbon Initiative - FCI)</p> <p>Cette stratégie décrit les initiatives actuelles et prévues par le ministère afin de gérer le carbone forestier et d'améliorer la viabilité des forêts, des communautés et de l'industrie de la C.-B., tout en atténuant les effets des changements climatiques.</p>	<p>En 2017, la C.-B. s'est engagée à verser environ 150 M\$ pour financer l'initiative.</p> <p>Les projets de l'initiative sont financés directement par le ministère des Forêts, des Terroires et des Opérations de ressources naturelles de la C.-B., de même que par l'entremise de la <i>Forest Enhancement Society of BC</i> (FESBC).</p> <p>Les principales réalisations de l'initiative en 2017 comprennent : 4,55 M\$ pour la reconnaissance, les levés, les recommandations et l'achat de semences pour le</p>	<p>Étape suivante de la mise en œuvre des projets approuvés pour l'initiative sur le carbone forestier.</p> <p>Poursuite du développement de l'approche programmatique pour les activités de l'initiative (remise en état, fertilisation, utilisation, sylviculture améliorée).</p> <p>Élaboration de propositions de financement</p>	2021-2022

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		<p>L'initiative vise à tirer profit des avantages du reboisement en ce qui concerne le carbone, et ce, en remettant en état jusqu'à 300 000 hectares de forêts touchées par le dendroctone du pin ponderosa et les incendies.</p> <p>Cette initiative vise également à augmenter l'utilisation des résidus forestiers et à diminuer le brûlage des débris d'abattage afin de réduire les émissions.</p>	<p>reboisement; 2,7 M\$ pour la fertilisation; 262 k\$ pour la remise en état de l'habitat du caribou de montagne et du caribou boréal; 90 k\$ pour l'élaboration de lignes directrices pour la planification à l'échelle du site afin de réduire la quantité de résidus laissés sur place après la récolte.</p> <p>Le ministère des Forêts, des Territoires et des Opérations de ressources naturelles de la C.-B. élabore des plans d'investissement intégrés afin de s'assurer qu'il y a des structures adéquates pour la prestation sur le terrain.</p> <p>Les principes et les politiques pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre relativement à l'initiative pour le carbone forestier sont élaborés.</p> <p>La planification de la mise en œuvre d'un cadre de gestion du rendement, lequel comprendra les structures nécessaires pour la base de données, a commencé.</p>	<p>additionnel de la FESBC pour les activités programmatiques.</p> <p>Poursuite de la mise en œuvre du processus intégré de planification des investissements.</p> <p>Étape suivante de l'élaboration/la mise en œuvre du cadre de planification intégrée des investissements et de gestion du rendement, y compris les bases de données de suivi.</p>	
<p>Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction et Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des</i></p>	Colombie-Britannique	<p>Stratégie d'innovation dans les technologies propres pour le secteur forestier de la C.-B. (Clean-Tech Innovation Strategy for the BC Forest Sector) (« Stratégie d'innovation »)</p> <p>La Stratégie d'innovation éclaire et oriente la recherche et le développement et les résultats précommerciaux axés sur la C.-B. qui ont été établis par FPInnovations et ses partenaires en</p>	<p>La Stratégie d'innovation a été élaborée en 2016. On a sélectionné 13 projets de recherche pour 2017-2018 qui visent à démontrer la viabilité des nouveaux produits et des technologies propres en vue d'améliorer la chaîne de valeur et de positionner la C.-B. comme chef de file des technologies propres, et ce, par la mise au point de procédés, d'outils et de technologies afin d'établir et de soutenir la valeur du carbone forestier, le développement durable des ressources et la surveillance environnementale.</p> <p>Des paramètres de rendement sont inclus en tant qu'élément</p>	<p>Le ministère des Forêts, des Territoires et des Opérations de ressources naturelles et FPInnovations amélioreront le processus de sélection de projets pour la Stratégie d'innovation en renforçant la communication et la collaboration.</p>	<p>La recherche de FPInnovations devrait parvenir à des résultats cumulatifs au cours des 4 prochaines années, soit d'ici 2022, pour les nouveaux produits de bois et les technologies propres utilisés dans le secteur de la construction, pour la réduction des émissions de GES et pour l'augmentation des stocks de carbone.</p>

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>émissions de GES</i>		vue de rester concentrés sur l'amélioration de la compétitivité et de la viabilité du secteur forestier de la C.-B. et de soutenir la stabilité des communautés et des Premières Nations.	clé de la Stratégie d'innovation.		
Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone	Nouveau-Brunswick	<p>Stratégie d'intervention précoce de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (SIE-TBE)</p> <p>La SIE-TBE constitue une approche novatrice visant à préserver la santé des forêts, leur productivité et les puits de carbone.</p>	<p>Les mesures comprennent du travail de surveillance intensive, de la recherche appliquée et le traitement des foyers de populations lorsqu'ils se propagent du Québec au Nouveau-Brunswick.</p> <p>La SIE-TBE en est à mi-chemin de sa 4^e et dernière année dans le cadre d'un projet existant du Fonds d'innovation Atlantique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, avec de nombreux signes de réussite. Il y a eu une réduction marquée (70 à 90 %) de la densité de population de tordeuse des bourgeons dans les zones où elle a été repérée et ayant subi un traitement dans le cadre de cette stratégie.</p> <p>On prépare une proposition dans le but d'obtenir du financement afin de poursuivre ce travail crucial.</p>	<p>Poursuivre les efforts en vue d'obtenir de l'aide financière à long terme. Entre 2018 et 2025, les scientifiques en chef du projet prévoient avoir besoin d'environ 200 M\$ pour les activités de contrôle de la tordeuse des bourgeons au Nouveau-Brunswick.</p> <p>Mesures en particulier qui se poursuivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détection précoce et surveillance des populations de tordeuse des bourgeons de l'épinette qui augmentent; - recherche sur la dynamique des populations, les pratiques de contrôle, la détection à distance du mouvement des populations, les effets sur l'environnement des dommages, etc.; - traitement des foyers de populations à l'aide d'insecticides, en utilisant des produits sûrs et 	2025

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
				<p>soigneusement réglementés convenant à cet usage;</p> <p>- initiative de science citoyenne « Pisseurs de tordeuses », où des citoyens peuvent collaborer aux efforts en fournissant de précieuses données;</p> <p>- communication et collaboration avec les Premières Nations, les propriétaires fonciers, les communautés et d'autres groupes d'intérêts.</p>	
<i>Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</i>	Ontario	<p>Programme 50 millions d'arbres</p> <p>Ce programme a été mis en œuvre en 2007 avec l'objectif de planter 50 millions d'arbres (3 millions par année) afin de capturer une quantité de CO₂ estimée à 6,6 millions de tonnes d'ici 2050.</p>	Plus de 22 millions d'arbres ont été plantés depuis 2007, aidant plus de 4 000 propriétaires fonciers et créant plus de 12 000 hectares de nouvelles forêts dans l'ensemble de la province.	Atteindre la cible annuelle qui consiste à planter 3 millions d'arbres, y compris planter des arbres à l'intérieur des limites des municipalités urbaines dans le cadre du Plan d'action contre le changement climatique de l'Ontario.	Planter 50 millions d'arbres d'ici 2025
<p><i>Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</i></p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i> et <i>Promouvoir l'innovation en vue de pratiques</i></p>	Territoires du Nord-Ouest	<p>Stratégie de développement de l'industrie forestière</p> <p>L'objectif de la Stratégie de développement de l'industrie forestière consiste à fournir une approche bien définie concernant le développement et l'établissement d'une industrie forestière fructueuse et rentable dans les Territoires</p>	Un sous-traitant a été engagé, et les travaux débiteront sous peu	Lorsqu'elle sera terminée, la Stratégie soutiendra les objectifs du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest relatifs à l'établissement d'une industrie forestière rentable et à l'augmentation de l'utilisation de la biomasse pour le chauffage des locaux et, potentiellement, la production d'énergie	À déterminer

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>de gestion forestière efficaces pour la réduction des GES</i>		du Nord-Ouest			
Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone	Québec	<p>Programme Aire d'intensification de la production ligneuse (AIPL)</p> <p>Les objectifs de ce programme, mis en place en 2013, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accroître la qualité et la quantité de la production de bois avec de faibles contraintes à l'aménagement; - d'intensifier la foresterie sur le territoire public (zones de production ligneuse intensifiée); - d'améliorer la gestion des forêts sur les terres publiques 	Poursuite de la mise en œuvre du programme, les réalisations comprenant : traitement du site, régénération artificielle, méthode de régénération, éducation.	Maintien du programme.	Permanent
Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone	Québec	<p>Traitements contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur les terres privées et publiques</p> <p>L'objectif de ces traitements est de réduire la perte de productivité et de diminuer la mortalité des terres touchées par l'épidémie par rapport à une aire de référence non traitée.</p>	<p>Vaporiser le traitement au <i>Bacillus thuringiensis</i> (Bt) approuvé en 2017 par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.</p> <p>Dénombrer les terres privées qui ont été prétraitées et organiser les interventions. Les terres publiques sont traitées depuis 2016.</p>	<p>Estimer l'étendue des dommages causés par l'épidémie.</p> <p>Un premier arrosage sera effectué. L'arrosage des aires est prévu pour la fin de 2017.</p> <p>Quantifier les émissions précoces de CO₂ évitées.</p>	Les traitements se poursuivront jusqu'à la fin de l'épidémie

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Multiple	<p>Investissements dans la recherche de FPInnovations</p> <p>Les gouvernements fédéral et provinciaux investissent chaque année par l'entremise d'accords sur le partage des frais pour la recherche effectuée par FPInnovations sur la gestion et la viabilité des forêts, en se concentrant sur la conception, l'aspect technique et la réalisation de composants et de structures en bois de grande hauteur en construction.</p>	<p>Exemples d'aide gouvernementale pour la recherche de FPInnovations :</p> <p>Le ministère des Forêts, des Terroires et des Opérations de ressources naturelles et du développement rural de la C.-B. a soutenu la recherche de FPInnovations en adoptant le bois pour des bâtiments et des ponts. Les projets actuellement financés par l'entremise de l'accord sur les coûts partagés comprennent <i>Nouveaux matériaux de construction utilisant des biomatériaux</i> (terminé en 2016) et <i>Ponts de prochaine génération utilisant des ressources forestières ligneuses</i> (en est à sa 2^e année).</p> <p>En mars 2017, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a également annoncé l'attribution de fonds à FPInnovations totalisant 4 M\$ sur quatre ans pour la poursuite de son programme national de recherche collaborative.</p>	<p>La C.-B. mettra en œuvre les concepts et les composants pour les ponts dans des projets de démonstration de construction réelle d'un pont en mars 2018 et soutiendra la mise en œuvre de ces concepts pour un ou plusieurs ponts de démonstration en 2018-19.</p> <p>En 2018-2019, le Québec poursuivra la mise en œuvre des projets de FPInnovations en collaboration avec des partenaires.</p>	<p>La C.-B. vise à se réapproprier une partie de certains des ponts de remplacement chaque année après 2018-2019, ayant comme but ultime de mettre en œuvre les concepts et composants nouveaux dans les projets de démonstration de ponts en bois pour les routes d'accès aux ressources et municipalités d'ici 2021</p> <p>La mise en œuvre par le Québec des projets de FPInnovations sera terminée au plus tard le 31 mars 2021</p>
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Fédérale	<p>Programme en vue d'accroître l'utilisation du bois pour la construction de bâtiments</p> <p>Dans le budget de 2017, on a annoncé 39,8 M\$ à l'appui des projets et des activités qui augmentent l'utilisation de bois comme matériau de remplacement plus écologique pour la construction.</p>	Le programme sera lancé à l'automne 2017	<p>Le financement du programme commencera en 2018-2019.</p> <p>Élaboration d'un programme de cours de formation/d'éducation avancé, d'outils de conception et de produits d'information est prévue en 2018-2020.</p>	Dans le budget de 2017, il est précisé que les fonds à l'appui des projets et des activités visant à accroître l'utilisation du bois dans la construction seraient versés pendant 4 ans, soit de 2018-2019 à 2021-2022
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Alberta	<p>Charte du bois de l'Alberta (<i>Alberta Wood Charter</i>)</p> <p>Le but de la charte du bois de l'Alberta</p>	La charte du bois devrait être approuvée à l'automne 2017.	La mise en œuvre se poursuivra et les nouveaux projets de bâtiments municipaux et subventionnés par le gouvernement	Automne 2017 : approbation de la charte et sa mise en œuvre.

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		est de réduire les émissions de CO ₂ et d'encourager les investissements dans le secteur forestier en encourageant l'utilisation du bois pour la conception et la construction de bâtiments municipaux et subventionnés par le gouvernement. Elle vise également à influencer la révision du Code du bâtiment de l'Alberta.		devront être conformes à la nouvelle orientation. Continuer le travail de révision du Code du bâtiment de l'Alberta afin de permettre le développement des hautes charpentes en bois (plus de 6 étages).	Le travail de révision du Code du bâtiment de l'Alberta se poursuivra en 2018.
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Colombie-Britannique	<p>Accroître l'utilisation de matériaux renouvelables et à faibles émissions de carbone pour tous les projets d'infrastructures publiques</p> <p>Les nouveaux projets sont harmonisés avec la politique gouvernementale en place, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exigence d'une certification LEED Or pour les nouvelles installations du secteur public; - la loi <i>Greenhouse Gas Reduction Targets Act</i>/le règlement <i>Carbon Neutral Government Regulation</i>; - l'initiative Le bois d'abord (<i>Wood First Initiative</i>) (qui englobe la <i>Wood First Act</i> et le <i>Wood First Program</i>). 	<p>Les projets d'utilisation de matériaux à faibles émissions de carbone/renouvelables pour les infrastructures du secteur public sont lancés.</p> <p>On détermine et on évalue actuellement les options stratégiques et on élabore des recommandations.</p> <p>Documents d'orientation préliminaires élaborés.</p>	<p>Demander les commentaires des partenaires de l'industrie sur les documents d'orientation préliminaires.</p> <p>Déterminer et évaluer les options stratégiques à l'appui de l'utilisation accrue de bois de la C.-B.</p>	Une ou plusieurs politiques seront sélectionnées en vue d'être élaborées à l'appui de l'utilisation accrue de bois de la C.-B. pour les nouveaux projets d'infrastructures du secteur public d'ici 2018.

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Colombie-Britannique	<p>Programme Le bois d'abord (Wood First Program) de Forestry Innovation Investment (FII)</p> <p>Le programme Le bois d'abord de FII vise à favoriser l'utilisation du bois dans la province en positionnant le bois comme matériau de construction privilégié, et ce, par la diversification des utilisations du bois pour la conception et la construction des bâtiments, ainsi que par le soutien de l'innovation pour la fabrication.</p>	<p>Parmi les réalisations du programme au cours des cinq dernières années, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'un plan stratégique de 3 ans pour 2017-2020 axé sur la maximisation de l'utilisation de bois pour les projets privés et publics; - L'utilisation de bois pour Library Square, à Kamloops, en C.-B., un complexe de six étages à usage mixte à charpente en bois; - le célèbre Earth Sciences Building de l'Université de la Colombie-Britannique comprenant plus de 1 300 m³ de bois lamellé-croisé, de provenance et de fabrication entièrement de la C.-B., ainsi que la Brock Commons Tall wood House de 17 étages, construite en bois massif; - le Cloverdale Recreation Centre conçu en utilisant des poutres et des colonnes de bois pour l'intérieur et l'extérieur du bâtiment; - trois projets de construction, à Elkford, à Squamish et à North Vancouver, financés dans le cadre du programme Le bois d'abord et présentant une application de charpente ou d'architecture novatrice avec du bois; - le Wood Innovation and Design Centre (WIDC) au centre-ville de Prince George. <p>Ventes totales de bois de 56 M\$ découlant du programme sur les marchés de la construction non résidentielle et résidentielle à niveaux multiples/multifamiliales de la C.-B.</p>	<p>Ventes totales de bois de 68 M\$ découlant du programme sur les marchés de la construction non résidentielle et résidentielle à niveaux multiples/multifamiliales de la C.-B. d'ici 2018-2019.</p>	<p>Achèvement du programme d'ici 2020</p>

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Nouveau-Brunswick	<p>Politique sur Le bois d'abord (Wood First Policy)</p> <p>Dans son Plan d'action sur les changements climatiques, le Nouveau-Brunswick s'engage à réduire les émissions de GES des bâtiments provinciaux et à encourager l'utilisation de produits du bois pour la construction, y compris par l'entremise de codes du bâtiment, de normes et de politiques d'approvisionnement.</p>	Engagement permanent d'accroître l'utilisation de produits de charpente et d'apparence en bois pour la construction, en fonction d'une évaluation du cycle de vie favorable, pour la construction de tous les nouveaux bâtiments subventionnés par des fonds publics et pour les rénovations majeures.	On continuera de respecter la politique sur Le bois d'abord.	Permanent
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Ontario	<p>Projet de construction en bois massif (Mass Timber Building Project - MTBP)</p> <p>Le programme de recherche et de construction d'édifices en bois de grande hauteur en trois volets consiste en un programme de démonstration, un partenariat de recherche et un programme de formation axée sur les compétences.</p> <p>Le MTBP comprend également un guide de référence sur les édifices en bois de grande hauteur, avec une mise en contexte et des références afin d'aider les candidats, les examinateurs et</p>	<p>Le programme de 4 ans sera lancé à l'automne 2017, avec 4,83 M\$ de financement disponible pour 2017-2018.</p> <p>Le guide de référence sur les édifices en bois de grande hauteur sera publié à l'automne 2017.</p> <p>Le calculateur sera disponible en vue de son utilisation par la population au printemps 2018.</p>	S'adresser aux établissements postsecondaires et à d'autres établissements de recherche afin de commencer à élaborer des plans pour la mise en place du centre d'innovation en sciences du bois, de même que pour élaborer les premiers projets de démonstration du MTBP.	En continu jusqu'au printemps 2021

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		<p>les concepteurs cherchant une solution de remplacement en conformité avec le Code du bâtiment de l'Ontario, et ce, en utilisant des critères fondés sur le rendement lors de la planification de projets de construction à base de bois.</p> <p>Le MTBP comprend également un outil d'analyse du cycle de vie et de calcul du carbone afin que les gestionnaires de projet puissent réaliser une analyse comparative des émissions de GES des divers matériaux lorsqu'ils envisagent de construire avec du bois.</p>			
Accroître l'utilisation du bois pour la construction	Québec	<p>Charte du bois du Québec</p> <p>L'objet de la Charte du bois du Québec est d'accroître l'utilisation de bois dans la construction au Québec.</p>	<p>Nouvelle version préliminaire de la Charte du bois publiée en mai 2017.</p> <p>La mise en œuvre des mesures de la Charte du bois se fait en continu, incluant les réalisations suivantes en 2017 :</p> <p>Mesure 1 : leadership gouvernemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un comité technique interministériel; - attribution d'aide financière à Cecobois afin d'élaborer et de publier l'outil de calcul de la quantité d'émissions de GES. <p>Mesure 2 : construction novatrice avec du bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre du programme de les solutions novatrices avec du bois; 	Poursuivre la mise en œuvre des mesures de la Charte du bois.	Permanent

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
			<ul style="list-style-type: none"> - création d'un comité consultatif avec la Régie du Bâtiment du Québec; - attribution d'aide financière pour une étude de faisabilité sur la construction d'une école primaire en bois. <p>Mesure 3 : formation et promotion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement octroyé à des établissements postsecondaires afin d'organiser des activités de formation sur l'utilisation du bois en construction et embauche d'enseignants spécialisés dans la construction en bois; - élaboration d'un programme de formation permanente sur l'utilisation du bois dans la construction. <p>Mesure 4: recherche et innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - financement reçu de FPInnovations pour diverses initiatives de recherche. 		
<i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Québec	<p>Programme de Bâtiments Démonstrateurs en Bois</p> <p>Mise en œuvre du programme de vitrine technologique pour les bâtiments en bois</p> <p>Objectifs du programme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'empreinte carbone des bâtiments par une utilisation accrue du matériau bois dans la construction non résidentielle et multifamiliale au Québec; 	<p>Programme lancé en décembre 2016 avec un budget de 11 M\$ d'ici 2018.</p> <p>Programme destiné aux requérants ayant un projet de construction innovant en bois ou comportant une solution innovante en bois dans le secteur non résidentiel ou encore multifamilial au Québec.</p> <p>En juillet 2017, 2 projets sont en cours d'approbation pour un montant total de 1,2 M\$ et 6 projets sont déposés et en cours d'analyse pour un montant total de 3,6 M\$ d'aide financière.</p>	<p>Poursuite du programme</p> <p>Processus de renouvellement en cours</p>	31 mars 2018.

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		<ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'utilisation du bois en démontrant ses possibilités dans le marché non résidentiel et multifamilial de la construction au Québec tout en s'assurant de faire usage du bon matériau au bon endroit; - Diffuser dans le milieu de la construction des solutions techniques avantageuses quant au matériau bois et aux systèmes développés à partir de modèles de référence, et ce, afin de favoriser une utilisation à plus grande échelle; - Développer le savoir-faire technique et professionnel amenant l'évolution des pratiques et permettant ensuite l'émergence d'autres projets en bois. 			
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Fédérale	<p>Programme d'énergie propre afin de réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées</p> <p>Le budget de 2017 comprenait 55 M\$ à l'appui du biochauffage afin de réduire la dépendance au diesel des</p>	Réception et examen des projets de biochauffage présentés en vue d'obtenir du financement.	Annonce au printemps 2018 de la sélection initiale de projets.	Dans le budget de 2017, on indique que le financement à l'appui de l'énergie propre en vue de réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées sera disponible pendant 6 ans, soit de 2018-2019 à 2023-2024

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		communautés rurales et éloignées (un volet de l'enveloppe de 220 M\$ annoncée afin de réduire la dépendance au diesel).			
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Alberta	<p>Projets de bioénergie et de bioproduits de l'industrie</p> <p>Ciment Lafarge mettra à l'essai l'utilisation de résidus du bois afin de remplacer le gaz naturel pour la production de ciment.</p> <p>Capital Power met à l'essai l'utilisation de biomasse ligneuse afin de remplacer l'utilisation de charbon à ses centrales électriques.</p> <p>Pinnacle Renewable Energy Inc. met en place une installation de granules près d'Edmonton et se procurera la biomasse à des usines régionales.</p>	Favorisé le dialogue entre les sociétés forestières, les producteurs de matière ligneuse et les industries en mesure d'utiliser la matière pour la production de bioénergie.	Continuer de travailler avec les promoteurs de projets d'utilisation de la biomasse afin d'utiliser la biomasse forestière pour aider à réduire les émissions de GES générées par l'utilisation d'hydrocarbures.	<p>Ciment Lafarge a fixé la date de 2020 pour la mise en œuvre complète</p> <p>Capital Power remplacera jusqu'à 15 % du charbon par de la biomasse ligneuse provenant d'usines d'ici 2019-2020.</p> <p>L'usine de Pinnacle devrait être en activité au début de 2018</p>
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Nouveau-Brunswick	<p>Politique de la biomasse forestière</p> <p>Cette politique établit un cadre au sein duquel les entreprises sont autorisées à récolter la biomasse forestière de façon durable.</p> <p>La matière récoltée dans le cadre de ce programme est utilisée soit</p>	<p>Étudié trois projets à grande échelle pour la production de bioénergie ou de biocarburants. La matière première pour ces projets devrait être une combinaison de biomasse forestière et de fibre de pâte à papier de qualité inférieure, offrant ainsi un débouché sur le marché pour ces produits.</p> <p>Plus de vingt installations du Nouveau-Brunswick utilisent déjà des produits forestiers résiduels (soit la biomasse</p>	L'un des projets à l'étude devrait passer à l'étape de la construction. Si les conditions du marché ne sont pas bonnes, le projet sera mis en veilleuse jusqu'à ce qu'il y ait une occasion favorable.	Permanent

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		directement comme matière première pour la production d'énergie ou en vue de produire du combustible (p. ex., des granules).	forestière ou des tombées de sciage) pour la production d'énergie ou de combustible. Ces installations sont diversifiées, allant des producteurs de « bûches écologiques » à petite échelle jusqu'au système de chauffage central de l'Université du Nouveau-Brunswick qui produit de la chaleur à partir de la biomasse forestière et d'autres produits ligneux résiduels.		
<p>Produire de la bioénergie et des bioproduits</p> <p>Cette initiative est également pertinente pour Augmenter la quantité de carbone stocké : protéger et améliorer les puits de carbone</p>	Ontario	<p>Initiative de viabilité de la collectivité de la Première Nation de Whitesand (Whitesand First Nation Community Sustainability Initiative (CSI))</p> <p>Dans le cadre de cette initiative, on remplacera la production d'énergie à partir du diesel en construisant et en exploitant une centrale de cogénération et une usine de granules de bois. L'initiative comporte également la gestion forestière de la forêt Armstrong afin de préserver la santé des forêts servant de puits de carbone; ainsi, l'initiative de viabilité de la collectivité de la Première Nation de Whitesand aidera l'Ontario à atteindre ses cibles de réduction des GES.</p>	<p>Depuis 2009, la Première Nation de Whitesand, l'Ontario et le Canada ont investi plus de 5 millions de dollars dans l'initiative pour les coûts d'élaboration du projet, ce qui englobe la planification, les études environnementales, l'aspect technique et d'autres services professionnels.</p> <p>Autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) délivrée par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique en 2015, les conditions devant être renouvelées en 2039-2040.</p> <p>L'accord d'achat d'énergie, un contrat renouvelable de 20 ans, a été finalisé en 2017.</p> <p>La phase 1 de construction du parc industriel devrait commencer à l'été/l'automne 2017.</p>	La phase 2 de construction de la centrale de cogénération et de l'usine de granules devrait commencer au printemps 2018.	Mise en service et exploitation à l'hiver 2019-2020

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Ontario	Développement à Nairn Centre par la Première Nation Wikwemikong de l'usine de granules de bois de 150 000 tonnes métriques utilisant la biomasse forestière	Terminé le plan global de commercialisation, l'évaluation des ressources forestières et l'évaluation du site.	Terminer la planification technique et environnementale. Terminer le plan d'affaires détaillé avec une évaluation de marketing régionale du nord de l'Ontario, en partenariat avec le Wawasum Group Ltd.	Construction possiblement en 2020-2021
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Ontario	Développement sur la réserve indienne Sand Point par le Wawasum Group Ltd. de l'usine de granules de bois de 90 000 tonnes métriques utilisant la biomasse forestière Coentreprise entre la Première Nation Animbiigoo Zaagi'igan Anishinaabek et la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek.	Terminé en 2016-2017 l'étude de faisabilité portant sur l'aspect technique, environnemental et de planification opérationnelle.	Terminer la planification technique et environnementale. Terminer le plan d'affaires détaillé avec une évaluation de marketing régionale du nord de l'Ontario, en partenariat avec la Première Nation Wikwemikong.	Construction possiblement en 2019-2020
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Ontario	Programme d'échange de poêles à bois (Wood Stove Exchange Program - WSEP) Ce programme est une initiative qui s'inscrit dans le Plan d'action contre le changement climatique de l'Ontario et dont le fonctionnement sera assuré par le <i>GreenON Fund</i> . Le programme offrira des incitatifs financiers aux propriétaires de maisons des communautés nordiques, rurales ou autochtones en	Élaboré les conditions et le fonctionnement du programme, y compris 3 M\$ prévus pour le remplacement des systèmes inefficaces de chauffage au bois des maisons par des appareils modernes efficaces grâce à des remises. Collaboré avec des municipalités, des groupes techniques, des communautés autochtones et des organismes d'intervenants qui ont démontré de l'intérêt pour le programme. Le programme devrait être lancé à l'automne 2017 et devrait être en place pendant quatre ans.	Le programme fonctionnera selon le cadre établi par le <i>GreenON Fund</i> , lequel est en cours d'élaboration avec des partenaires responsables de la prestation. <i>GreenON</i> a été mis en place afin d'accroître le déploiement des technologies à faibles émissions de carbone qui aideront les ménages, les entreprises et l'industrie à réduire leur empreinte carbone. Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts et les	2020

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		vue de remplacer leurs actuels appareils de chauffage au bois ou au combustible fossile (propane ou mazout) par de nouveaux systèmes modernes de chauffage au bois à haute efficacité.		<p>ministères partenaires travaillent avec le <i>GreenON Fund</i> en vue de consolider les éléments de conception du WSEP dans le plus vaste programme d'incitatifs pour des technologies à plus faibles émissions de carbone.</p> <p>Un plan d'éducation et de publicité sera élaboré pour la promotion du programme auprès des ménages.</p>	
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Québec	<p>Forum Innovation Bois</p> <p>Forum tenu le 31 octobre 2016 qui réunissait les gouvernements, l'industrie des produits forestiers et ses principaux partenaires</p>	<p>Le Forum Innovation Bois est l'aboutissement des travaux de cinq chantiers dont le mandat était de cerner les enjeux de l'industrie des produits forestiers et de trouver des pistes de solution pour la faire progresser. Ces chantiers, composés d'une quinzaine de représentants des gouvernements, des partenaires et de l'industrie, représentent cinq grands secteurs, soit : le sciage, les panneaux, la construction en bois, les pâtes, papiers et bioproduits ainsi que la bioénergie.</p> <p>Ce Forum a permis de définir une vision d'avenir commune s'appuyant sur l'intention de moderniser et de transformer l'industrie québécoise des produits forestiers. Le Forum s'est d'ailleurs clôturé par la signature d'une déclaration officielle sur une vision commune gouvernement-industrie pour assurer la pérennité du secteur forestier.</p>	<i>Tenue le 25 septembre 2017 d'un Bilan du Forum Innovation Bois</i>	Permanent
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Québec	<p>Plan de travail Innovation Bois</p> <p>Le plan de travail</p>	Le Plan de travail Innovation Bois a été dévoilé en octobre 2016 lors du Forum Innovation Bois	Poursuivre la mise en œuvre des mesures du Plan de travail Innovation Bois	Permanent

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
Cette initiative est également pertinente pour <i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>		consiste en près de 40 mesures à l'appui de la transformation et de la modernisation de l'industrie des produits forestiers.	Jusqu'à maintenant, on a annoncé des investissements gouvernementaux totalisant plus de 86 M\$ d'ici 2022 pour la mise en œuvre des diverses mesures du Plan de travail Innovation Bois. En juillet 2017, plus de 70 % des mesures du Plan de travail Innovation Bois avaient été mises en œuvre.	Publication en 2017-2018 d'une nouvelle stratégie en vue du développement de l'industrie québécoise des produits forestiers lors du Forum Innovation Bois.	
Produire de la bioénergie et des bioproduits Cette initiative est également pertinente pour <i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Québec	Plate-forme d'innovation L'objectif de la plate-forme est de soutenir et d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux et de bois d'ingénierie composite. La plate-forme permettra de soutenir les fabricants, et ce, de la phase de conception des produits jusqu'à la phase de précommercialisation, en passant par la fabrication à l'échelle pilote.	Annoncée en mai 2017, le gouvernement du Québec investit 4 M\$ afin de promouvoir l'innovation, la diversification et la compétitivité dans l'industrie des panneaux.	Mise en œuvre de la plate-forme d'innovation et des projets connexes.	31 mars 2021
Produire de la bioénergie et des bioproduits Cette initiative est également pertinente pour <i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i>	Québec	Programme Innovation Bois Les objectifs du programme sont : - développer les connaissances sur le marché et la veille technologique sur les produits, procédés et systèmes novateurs (et les diffuser, s'il y a lieu);	Le programme a été lancé en décembre 2015, avec un budget de 45 M\$ d'ici 2022. En juillet 2017, 24 projets avaient été approuvés pour un total de 11,3 M\$ d'aide financière dans le cadre de ce programme. Un exemple de projets bénéficiant de l'aide de ce programme : Le gouvernement du Québec a annoncé en juin 2017 un financement totalisant 2,7 M\$,	Poursuite du Programme Innovation Bois	31 mars 2022

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
		<p>- encourager la recherche appliquée et le développement de produits, procédés, technologies et systèmes novateurs destinés à l'industrie des produits forestiers (comme le bois d'œuvre, les panneaux, la bioénergie, la construction en bois et les secteurs des pâtes et papiers et des bioproduits);</p> <p>- soutenir la démonstration et la mise en œuvre de technologies et de produits novateurs dans les usines.</p>	de trois programmes, à DK-SPEC Inc. pour la conception d'une nouvelle génération d'outils d'affûtage, d'écorçage et d'équarrissage pour l'industrie des produits forestiers.		
<p><i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i></p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des GES</i></p>	Québec	Soutien des initiatives novatrices dans les usines de pâtes et papiers	<p>En novembre 2016, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé deux programmes d'aide financière pour les entreprises du secteur des pâtes et papiers de la région de l'Outaouais en vue de la mise en œuvre de technologies novatrices :</p> <p>Attribution d'une aide financière à Papier Masson WB Ltée. pour la mise en œuvre d'un nouveau procédé de production de la fibre ligneuse utilisée pour la fabrication de composite bois-plastique utilisé dans la fabrication de divers produits, dont les panneaux intérieurs de portes d'automobiles.</p> <p>Attribution d'une aide financière à Fortress Specialized Cellulose Inc. pour l'installation d'un nouveau système qui utilisera du bouleau afin de produire de la pâte pour le traitement chimique, un ingrédient utilisé dans la fabrication de nombreux produits utilisés quotidiennement,</p>	Poursuite des projets.	2019-2020

MESURE DU CPC	ADMINISTRATION	ACTIVITÉ	ÉTAT/RÉALISATIONS	ÉTAPES SUIVANTES/ CIBLES POUR 2018	DATE D'ACHÈVEMENT/ CIBLE
			dont les vêtements, les pièces automobiles et du matériel médical.		
<i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i>	Yukon	<p>Stratégie pour l'énergie de la biomasse du Yukon (Biomass Energy Strategy)</p> <p>Approuvée en 2016, la stratégie pour l'énergie de la biomasse décrit une approche en vue d'augmenter l'utilisation de l'énergie de la biomasse au Yukon.</p>	<p>Obtenu du financement pour une deuxième année (187 k\$) dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS) de Ressources naturelles Canada à l'appui du développement de la biomasse au Yukon.</p> <p>Parmi certains des projets financés en 2016-2017, il y a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration de lignes directrices et de normes sur les débris ligneux grossiers/le bois mort; - évaluation et rapport sur les résidus ligneux comme charge d'alimentation; - plan d'affaires pour un système de chauffage centralisé à la biomasse; - programme de formation sur la biomasse pour les campus communautaires du Yukon. 	<p>Les projets pour 2017-2018 comprennent des plans d'entreprise stratégiques pour la biomasse pour les communautés de Dawson et de Pelly Crossing, ainsi que de la recherche à Old Crow sur les possibilités de charge d'alimentation dans le nord.</p> <p>En 2018, on poursuivra le travail en vue de l'installation d'un système à la biomasse à l'école de Watson Lake, avec un processus de demande de propositions.</p>	Permanent
<p><i>Promouvoir l'innovation en vue de pratiques de gestion forestière efficaces pour la réduction des GES</i></p> <p>Cette initiative est également pertinente pour <i>Produire de la bioénergie et des bioproduits</i></p>	Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF)	<p>Cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada (Forest Bioeconomy Framework for Canada)</p> <p>La vision que présente le Cadre est que le Canada sera un chef de file mondial de l'utilisation de la biomasse forestière pour des bioproduits perfectionnés et des solutions novatrices.</p>	Le Cadre devrait être publié par le CCMF en septembre 2017.	Élaboration d'un plan d'action à court terme.	2030